

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

République de Guinée

Projet d'appui à la modernisation du Secteur Financier guinéen (PAMSFI)

La République de Guinée a reçu de la Banque africaine de développement un don en vue du financement du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur Financier Guinéen (PAMSFI).

Ce projet vise les objectifs principaux suivants : contribuer à créer les conditions favorables à une croissance économique inclusive et durable à travers le renforcement des capacités de la Banque Centrale de la République de Guinée pour la modernisation du secteur financier. Les objectifs spécifiques du projet sont : (i) soutenir la modernisation de l'infrastructure du secteur financier, (ii) appuyer la mise en œuvre de la politique de change et la mise en place d'un marché boursier.

Toutes les acquisitions de travaux, biens et services de consultants du projet se feront selon les méthodes d'acquisition ci-dessous conformément au Cadre de *passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque*, édition octobre 2015 en utilisant les dossiers standards d'appel d'offres de la Banque

1. Biens

L'acquisition du matériel pour l'implémentation de la salle de marchés à savoir des serveurs, du matériel IT et des ordinateurs s'effectuera selon la procédure de consultation de fournisseurs.

2. Services de consultants

2.1. L'acquisition des services de consultants ci-après se fera sur la base d'une liste restreinte de bureaux d'études et la méthode de **sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC)** (i) assistance technique pour l'actualisation du diagnostic du secteur financier , (ii) assistance technique pour la mise en place d'un système de reporting pour la supervision du secteur bancaire pour le volet mise en œuvre, formation, maintenance, (iii) assistance technique pour la mise en œuvre d'un système de reporting réglementaire déployé aux institutions de microfinance, (iv) assistance technique pour l'appui à la mise en place d'une plateforme monétique interbancaire, (v) assistance technique pour la mise en place d'un système d'information de la salle de marché interbancaire des changes pour le volet fourniture d'un logiciel, implémentation et formation, (vi) assistance technique pour l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une bourse de valeurs, l'élaboration d'un plan d'action et l'élaboration des cahiers de charge, (vii) assistance technique pour l'accompagnement de la mise en place d'un marché boursier.

2.2. Le recrutement d'un bureau pour l'audit des comptes du projet se fera sur la base d'une liste restreinte et la **sélection au moindre coût (SMC)**.

2.3. Le recrutement de services de consultants individuels suivants se fera selon les règles de la Banque en la matière : (i) l'élaboration des cahiers de charge pour un système de reporting pour la supervision du secteur bancaire, (ii) l'élaboration des cahiers de charge pour la mise en place d'une plateforme monétique interbancaire, (iii) la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une salle de marché interbancaire des changes, l'élaboration du manuel de procédure et du cahier des charges, (iv) la révision de la loi sur la bourse de valeurs, règlement général de l'éco-système, (v) l'assistance technique en passation des marchés, (vi) la formation des cadres de la direction des changes sur les opérations de change, (vii) Formation technique pour les inspecteurs de la supervision bancaire et des institutions de microfinance ; (viii) l'élaboration d'un manuel des procédures administratives, financières et comptables.

2.4. Les formations dans le cadre des activités de fonctionnement de l'équipe de gestion du projet s'effectueront sur la base d'un programme de travail validé par la Banque.

2.5. Suite à une requête du Gouvernement, approuvée par la Banque le 17 mars 2017, les services de consultants pour (i) la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une salle de marché

interbancaire des changes, l'élaboration du manuel de procédure et du cahier de charges et (ii) l'assistance technique pour l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une bourse de valeurs, l'élaboration d'un plan d'action et l'élaboration des cahiers de charge seront acquis en utilisant la procédure des Actions Anticipées en vue de l'Acquisition (AAA) conformément aux Méthodes et Procédures de la Banque en matière d'acquisition.

3. Fonctionnement

3.1. Les frais liés aux missions des consultants internationaux pour les études de faisabilité de mise en place d'une salle de marché interbancaire et la mise en place d'un marché boursier et autres frais de fonctionnement relatifs à l'organisation des réunions du comité de pilotage, l'achat de consommables informatiques et fournitures de bureau, l'envoi des courriers DHL et Poste, les frais de lancement du projet, l'organisation de séminaires de dissémination des activités du projet, l'achat de logos et autocollants BAD se feront conformément aux dispositions prévues par le Manuel de procédures administratives, financières et comptables préalablement validé par la Banque.

3.2. Conformément au Cadre de la politique de la Banque pour l'emploi des jeunes en Afrique, le projet accueillera six (6) jeunes diplômés-stagiaires à parité égale homme/femme pour des durées maximales de six (6) mois par stagiaire et bénéficieront d'une indemnité mensuelle.

Le projet comporte les volets suivants :

- (i) Modernisation de l'infrastructure financière
- (ii) Appui à la mise en œuvre de la politique de change et à la mise en place d'un marché boursier
- (iii) Gestion et coordination du projet

L'acquisition des biens et /ou travaux se fera conformément aux Règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens et travaux. L'acquisition des services de consultants se fera conformément aux Règles et procédures de la Banque en matière d'utilisation des consultants. Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles en (indiquer le mois et l'année)

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Cellule de Gestion du projet PAMSEI
Banque Centrale de la République de Guinée
12 bd du Commerce-Conakry BP 692
Personne à contacter : M. Naby Moussa FOFANA
Téléphone : (+224) 664 67 77 77/(+224)
Fax : (+224) 669 08 88 88